

MODALITÉS ARGUMENTATIVES DANS LES MESSAGES DES ÉVÊQUES DU BURKINA FASO EN CONTEXTE DE CRISES SOCIO-POLITIQUES

Fabèssour Marie Gisèle KPODA

kpodamariégisele@gmail.com

Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

Résumé : L'histoire politique du Burkina Faso est jonchée de nombreuses crises. Ces crises affectent systématiquement la vie sociale et donc la quiétude des populations et sont plus récurrentes ces deux (2) dernières décennies, en témoignent les multiples réactions citoyennes. Ces réactions ponctuent l'actualité des burkinabè et les Organisations de la Société Civile (OSC) s'efforcent de contenir ou d'orienter. A ce titre, l'opinion de l'Eglise catholique représentée par la Conférence des évêques est toujours très attendue. Ainsi, les évêques ont-ils été amenés à se prononcer à maintes reprises sur des questions épineuses qui agitaient les populations. Les interventions s'inscrivent en droite ligne dans la mission que l'Eglise s'est assignée, celle de prévenir, d'éclairer et de reconforter la société. En lisant attentivement les messages des évêques, nous nous sommes aperçue que ces responsables ecclésiastiques, au moyen de leurs messages, participent effectivement à la construction et au maintien de la paix et de la cohésion sociales. Si donc ces responsables religieux arrivent effectivement à faire entendre un message de paix au milieu des tensions socio-politiques, c'est qu'ils exploitent les techniques de persuasion dans l'élaboration de leurs messages. Pour vérifier cette hypothèse, nous entreprenons d'explorer les modalités argumentatives dans cinq (5) messages des évêques du Burkina Faso produits en contexte de crises socio-politiques, en empruntant la démarche pragmatique.

Mots clés : message des évêques, modalités argumentatives, crises socio-politiques, pragmatique, Burkina Faso.

ARGUMENTATIVE MODALITIES IN THE MESSAGES OF THE BISHOPS OF BURKINA FASO IN THE CONTEXT OF SOCIO-POLITICAL CRISES

Abstract : Burkina Faso's political history is littered with numerous crises. These crises systematically affect social life, and therefore the peace of mind of the population, and have become more recurrent over the last two (2) decades, as witnessed by the many reactions of citizens. These reactions punctuate the news of Burkinabè people, and Civil Society Organizations (CSOs) strive to contain or guide them. In this respect, the opinion of the Catholic Church, represented by the Bishops' Conference, is always eagerly awaited. As a result, the bishops have been called upon on numerous occasions to give their opinion on thorny issues that have agitated the population. Their interventions are fully in line with the Church's mission to warn, enlighten and comfort society. By carefully reading the bishops' messages, we realized that these ecclesiastical leaders, by means of their messages, do indeed participate in the construction and maintenance of peace and social cohesion. If these religious leaders do indeed manage to convey a message of peace in the midst of socio-political tensions, it's because they use persuasion techniques in the elaboration of their messages. To verify this hypothesis, we

explore the argumentative modalities in five (5) messages from the bishops of Burkina Faso produced in the context of socio-political crises, using the pragmatic approach.

Keywords : bishops' message, argumentative modalities, socio-political crises, pragmatics, Burkina Faso.

Introduction

Les prises de paroles des évêques de l'Église Famille au Burkina Faso, surtout à partir de février 2010, ont été très percutantes. Elles ont trouvé un accueil engagé auprès des hommes et femmes de bonne volonté. Les jeunes ont particulièrement été attentifs à cette voix de l'épiscopat, comme le laisse comprendre Mathias KAM¹ dans la présentation des « *Messages des Évêques du Burkina Faso, de 1966 – 2015* ».

Effectivement, l'épiscopat Burkinabè a pris l'habitude d'exprimer son opinion en tant que collègue de pasteurs. Ainsi a-t-il accompagné tout le peuple, avertissant en temps voulu tout le monde, dirigeants et citoyens, accomplissant ainsi son rôle de prophète.

Le rôle de l'Église, n'est pas d'organiser la vie civile. Aussi, il ne revient pas aux évêques, aux prêtres, d'assumer des responsabilités dans les domaines législatifs, exécutifs, judiciaires, délibératifs de l'État, selon cette précision du Concile Vatican II :

La mission propre que le Christ a confiée à son Église n'est ni d'ordre politique, ni d'ordre économique ou social : le but qu'il lui a assigné est d'ordre religieux. Mais, précisément, de cette mission religieuse découlent une fonction, des lumières et des forces qui peuvent servir à continuer et à affermir la communauté des hommes selon la loi divine. (*Gaudium et Spes* n°42 § 2)².

Aussi, les messages des évêques montrent que l'Église catholique au Burkina Faso est toujours présente et accompagne la vie de la nation dans toutes les tournures de son histoire. Le rôle qu'a joué et entend jouer cette institution dans la vie de la nation, dans les différentes circonstances et troubles à travers ses prises de position nous amènent à formuler le sujet suivant : « **Modalités argumentatives dans les messages des Évêques du Burkina Faso en contexte de crises socio-politiques** ».

Ce sujet ainsi formulé suscite une réflexion autour de la question suivante : Quelles techniques argumentatives les évêques mettent-ils en œuvre pour faire entendre un message de paix au milieu des tensions socio-politiques ? Cette question est sous-tendue par l'hypothèse suivante : Les évêques du Burkina Faso mettent en œuvre des stratégies de persuasion dans

¹ L'Abbé Sié Mathias KAM fut le secrétaire général de la Conférence épiscopale Burkina/Niger sous la direction de qui les Messages des Evêques du Burkina Faso de 1959 à 2015 ont été réunis et publiés.

² Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps – *Gaudium et Spes*, publiée le 8 décembre 1965 par le Concile Vatican II.

l'élaboration de leurs messages. Notre objectif est alors de montrer les techniques discursives par lesquelles le clergé du Burkina Faso arrive à persuader ses interlocuteurs, contribuant ainsi, par ses messages, à apaiser le climat social dans les nombreuses situations de crises. Cette réflexion s'inscrit dans le cadre théorique de l'analyse du discours empruntant les outils de la pragmatique énonciative et argumentative. Mais avant d'analyser le corpus, il convient de présenter la situation socio-économique et politique du Burkina Faso dans lequel ces messages ont été produits.

1. Le contexte socio-économique et politique du Burkina Faso

Le Burkina Faso, à l'instar de nombreux pays du monde, traversent une crise socio-économique et financière qui alimente les débats autour de la problématique de la pauvreté. Il fait partie des dix pays les moins avancés au monde, étant classé 182^e sur 189 pays (PNUD, 2019), avec un indice de développement humain (IDH) de 0,463 selon la Banque mondiale (2019).

Cette réalité se justifie par des facteurs comme sa situation géographique, sa vie économique et son histoire politique.

1.1. *La situation géographique*

Pays de la zone soudano-sahélienne de l'Afrique occidentale, le Burkina Faso est particulièrement exposé aux effets néfastes de la variabilité et des changements climatiques. Ces phénomènes climatiques constituent, avec la situation de l'enclavement, les principaux facteurs de sous-développement du Burkina Faso dans la mesure où cette situation géographique a une certaine incidence sur la vie économique du pays.

1.2. *La vie économique*

La situation économique du Burkina Faso est plutôt très précaire. Du fait de son enclavement, le Burkina Faso est dépendant de ses voisins en termes de débouchés logistiques, notamment via les ports d'Abidjan (en Côte d'Ivoire, relié par rail avec Ouagadougou) et de Téma (au Ghana). Son économie repose sur une agriculture encore rudimentaire, dépendante d'une pluviométrie très capricieuse, d'où tout l'enjeu de l'adaptation au changement climatique. En plus du secteur agricole, l'exploitation minière et le développement des services financiers et des télécommunications portent l'économie du pays. Le Burkina Faso est engagé dans un effort de développement soutenu par les partenaires financiers, nationaux et internationaux. Toutefois, ces efforts de développement sont régulièrement mis en mal par l'instabilité politique du pays.

1.3. *L'histoire politique du Burkina Faso*

Depuis son accession à l'indépendance le 5 août 1960, l'ex-Haute Volta, actuelle Burkina Faso, a été précipité dans un cycle de profondes instabilités politiques et institutionnelles marqué par une alternance de régimes militaires et civils.

La période la plus tumultueuse de cette histoire politique va de 1960 à 1987, où l'on a vu se succéder trois (3) régimes constitutionnels et cinq (5) régimes d'exception issus de coups d'État militaires. Ainsi, de la première République promulguée par le Président Maurice Yaméogo de 1960 à 1966, le Burkina Faso est passé respectivement à la deuxième et à la troisième Républiques proclamées par le lieutenant-colonel Sangoulé Lamizana (1966-1970). Celui-ci a instauré, de 1971 à 1974 et de 1977-1980, deux (2) régimes militaires. S'en suivent alors trois (3) autres régimes militaires instaurés respectivement par le colonel Saye Zerbo (1980-1983), le médecin Commandant Jean Baptiste OUEDRAOGO, et le capitaine Thomas Sankara (1983-1987).

La deuxième période, relativement stable, correspond au très long mandat de Blaise Compaoré. Ce capitaine instaure d'abord un régime d'exception après le coup d'État perpétré contre le père de la Révolution, le capitaine Thomas Sankara en 1987. Il ne retournera à un régime constitutionnel que quatre (4) ans plus tard, avec la proclamation de la quatrième République en 1991. Un soulèvement populaire contre son projet de modification de l'article 37 de la loi fondamentale limitant le nombre de mandats présidentiels mettra fin à ce régime le 30 octobre 2014. Le président Compaoré a été ainsi contraint à quitter le pouvoir dans sa vingt-septième année de règne. Vient alors un gouvernement de transition que des militaires du Régiment de Sécurité Présidentielle (RSP) ont, d'ailleurs, tenté de dissoudre, s'ils n'avaient pas été empêchés par l'armée et la communauté internationale. C'est ainsi que, le 30 novembre 2015, à la suite des élections présidentielle et législative, Roch Marc Christian Kaboré (MPP) est élu au premier tour.

Comme en témoigne l'actualité, le Burkina Faso peine encore à retrouver sa stabilité depuis que le deuxième mandat du président Kaboré a été interrompu par un coup d'État. A cette histoire politique aussi tumultueuse et violente viennent s'ajouter les crises sécuritaires et sanitaires, véritables facteurs de sous-développement pour un pays déjà classé parmi les plus pauvres au monde. Aussi, ces propos de l'actuel président de la transition laissent comprendre toute la pression à laquelle les autorités gouvernementales font face : « *Les besoins en offres*

sanitaires sont très pressants malgré le contexte de lutte contre le terrorisme. Nous avons fait l'option de faire la guerre et le développement.»³

En somme, ces multiples crises socio-politiques doublées des défis sécuritaires et sanitaires s'avèrent être les véritables facteurs clés du sous-développement et du classement du Burkina Faso parmi les pays les moins développés au monde. C'est dans de telles circonstances que l'épiscopat burkinabè est souvent amené à se prononcer, pour amener l'Eglise à s'accomplir comme ferment dans le monde, et comme l'âme du monde. (Cf. Lettre à Diognète⁴).

2. Les messages des Évêques

Depuis 1960, l'Eglise catholique se tient, comme une sentinelle, aux côtés de la nation burkinabè. Elle émet des alertes, plus ou moins entendues, à travers des messages pas toujours bien accueillis, interpellant les chrétiens et les hommes de bonne volonté à prendre leurs responsabilités en politique. De la même manière, elle a interpellé les autorités politiques à réviser leurs orientations et projets ainsi que la Lettre de juillet 2013, en plein cœur du débat sur l'article 37 et sur le sénat en est une illustration. Elle a souvent lancé, sans langue de bois, que la gouvernance politique était « *de plus en plus déconnectée de la réalité et de l'éthique sociale* »⁵. C'est de cette manière que, pas à pas, l'institution ecclésiale a accompagné la vie de la nation burkinabè et les cinq (5) discours du présent corpus en disent long.

3. Les messages du corpus

Comme signifié plus haut, les messages des évêques du Burkina Faso sont rassemblés et publiés en 2017 en deux volumes intitulés *Écoute Ô mon peuple* (I et II), sous la direction de Sié Mathias KAM alors secrétaire général de la Conférence épiscopale Burkina/Niger. Le volume I est un recueil de quarante-sept (47) messages, et le volume II en comporte trente-six (36). Mais, comme objet d'étude, nous avons extrait cinq (5) messages du premier recueil intitulé: « *Écoute ô mon peuple I : Messages des Évêques du Burkina Faso 1959 – 2015* », dont les titres, à eux seuls, évoquent les contextes particuliers qui les ont inspirés. Les discours retenus sont les suivants :

³ Propos récupérés sur <https://www.hospihub.com/actualites/le-president-ibrahim-traore-lance-les-travaux-de-construction-du-centre-hospitalier>, consulté le 13 mars 2024.

⁴ A Diognète, in Premiers écrits chrétiens, dir. B. Poudron, J. -M. Salamito, V. Zarini, La Pléiade, NRF, Gallimard, pp. 810-821.

⁵ Lettre pastorale des Évêques aux fils et filles de l'Eglise-Famille de Dieu qui est au Burkina Faso et aux hommes et femmes de bonne volonté, écrite le 15 juillet 2013

- 1) 2001 : « *Pour la journée nationale du pardon* » du 23 mars 2001 (Pp. 375-377) ;
- 2) 2008 : « *Pour le bien de notre peuple : enjeux des élections 2005-2006* » (Pp.379-390) ;
- 3) 2009 : « *Combattre et vaincre la corruption* » du 12 juin 2009 (Pp. 445-452) ;
- 4) 2014 : « *Heureux les artisans de paix, car ils seront appelés fils de Dieu* » sur la situation nationale, le 4 novembre 2014 (Pp. 547-551) ;
- 5) 2015 : « *L'engagement politique : expression suprême de la charité* » à l'occasion des élections du 11 octobre 2015 (Pp. 553-563).

Ces titres regroupent trois (3) préoccupations majeures toujours au centre de l'actualité du pays, à savoir la paix, la cohésion sociale et le développement. Chaque message est produit pour servir à un moment clé de la vie de la nation, où il faut indiquer la voie à suivre. Chronologiquement, il convient de passer en revue les cinq (5) messages pour relever leurs contenus thématiques.

3.1. *Le pardon : Message des évêques du Burkina Faso (journée nationale du pardon)*

C'est le 27^e message enregistré dans cet ouvrage, à partir de la page 375. Il a été adressé aux fidèles chrétiens, le 23 mars 2001, dans un contexte où le peuple s'était dressé contre les assassinats politiques, devenus monnaie courante, au pays des hommes intègres. Cet écrit fait suite à la décision de l'État d'organiser une Journée Nationale de Pardon (JNP) le 30 mars 2001. Les évêques se saisissent de l'information et l'expliquent aux chrétiens pour qu'ils comprennent les enjeux d'une telle initiative. Aussi affirment-ils :

- (1) Instruits par notre Seigneur, nous savons que le pardon, valeur humaine et universelle, est un acte hautement sacré que le chrétien est appelé à poser dans le cadre de sa réconciliation avec son prochain, à l'imitation de son Maître et obéissant à sa loi d'amour. Aussi, ne pouvons-nous que souscrire à toute initiative qui apporterait un apaisement des esprits et des cœurs entre burkinabè. (corpus, message 1, pp.375-376).

Cependant, conscients des conséquences de l'acte à poser au plan national, ils préviennent des conditions qui devront précéder ladite cérémonie, conditions sans lesquelles :

notre peuple pourrait s'engager dans une procédure qui risque de conduire à la désacralisation du pardon et à une imposture collective. Il s'agit de rechercher « les conditions d'un véritable pardon, nécessaire pour restaurer la paix sociale et fondamentalement notre culture burkinabè, faite de respect de la dignité et de la vie, et garante de l'unité, de la justice et du progrès » (Corpus, message 1, pp. 376-377).

3.2. *Message des évêques du Burkina Faso : « Pour le bien de notre peuple : enjeux des élections 2005-2006 »*

Ce message, écrit le 11 juin 2005, est le 28^e texte du recueil. Il commence à la page 379.

L'objet du message est formulé en ces termes :

- (2) Dans la perspective des élections que notre pays se prépare à vivre, il était de notre devoir, en tant que pasteurs de vos âmes, de nous entretenir avec vous sur un événement si important pour l'avenir de notre Nation. Notre désir est de vous aider à repérer des pistes de réflexion, des critères de jugement et des directives d'action, à la lumière de la Parole de Dieu et de la Doctrine Sociale de l'Église. (corpus, message 2, p. 380).

Ainsi, ils expliquent l'importance des élections et le devoir de voter, tout en exhortant à promouvoir le bien de tous les hommes :

- (3) Avant donc de voter pour l'un ou l'autre candidat, il est d'une importance capitale pour vous de prendre en considération les programmes qu'ils proposent et de voir si cela vous permettra de servir Dieu et les hommes. En allant aux votes, une interrogation doit vous habiter : que pensent et disent les candidats sur :
- 1) les libertés individuelles et collectives ;
 - 2) les droits humains ;
 - 3) la justice et la lutte contre l'impunité ;
 - 4) autres critères.
- (corpus, message 2, pp. 383-384).

Ils lancent finalement un appel à toutes les catégories sociales en invitant les responsables religieux, les croyants, les hommes politiques, les jeunes, les femmes, les travailleurs, les paysans et les autorités coutumières à agir dans la transparence pour que le scrutin se déroule dans un climat de paix.

3.3. *Lettre pastorale des évêques du Burkina Faso : combattre et vaincre la corruption*

Cette lettre, datée du 12 juin 2009, figure à la page 445 et suivant, comme le 35^e texte du recueil. A la suite d'une Semaine Sociale⁶ où ils ont lancé un appel à la synergie d'action pour combattre la corruption en vue de construire un monde juste, les pères évêques entreprennent de rappeler à tous et à chacun, Évêques, prêtres, personnes consacrées et fidèles laïcs, une de ses principales missions, qui est celle d'être « *une Église promotrice de la vérité et de la justice* » (P.446). Ils interpellent plus fortement les fidèles laïcs à user davantage de leur pouvoir de « transformer l'ordre temporel » (P. 446) à travers leurs divers secteurs d'activités

⁶ Il s'agit de la 3^e édition des Semaines Sociales du Burkina (SSB) tenue du 17 au 21 novembre 2008 au Centre National Cardinal Paul Zoungrana de Ouagadougou, sur le thème : « Corruption et lutte contre la Pauvreté : Quelle contribution de l'Église Catholique ? »

et leurs divers niveaux de responsabilités. Au regard de l'étendue du fléau que représente la corruption, tous sont invités à « *s' enrôler dans le combat contre les ténèbres de la corruption, à jeter la lumière sur les manœuvres dont ils sont témoins, et à payer le prix qu'exige un tel engagement* » (corpus, message 3, P. 448) :

- (4) Un appel est donc lancé aux hommes d'affaires catholiques, aux médecins catholiques, aux commerçants catholiques, aux hommes de sécurité, dernier recours des pauvres pour que justice soit faite, aux douaniers, policiers, gendarmes catholiques, aux parlementaires et fonctionnaires de l'administration, aux avocats, aux magistrats, aux ministres, aux hommes des média...laïcs disséminés dans les divers secteurs d'activités et aux divers niveaux de responsabilités dans notre société. Si de telles cellules résistent et deviennent le grain de sable qui empêche la machine de fonctionner de façon infaillible, le grain de sable finira par avoir raison, et finira par vaincre : il s'appuie sur la force de la vérité (corpus, message 3, P.451).

3.4. *Message des évêques du Burkina Faso sur la situation nationale, 4 novembre 2014 -« Heureux les artisans de paix car ils seront appelés fils de Dieu » (Mt 5, 9)*

Ce 46^e message occupe les pages 547 à 551 du recueil. Il a été écrit le 4 novembre 2014 et adressé aux fils et filles de l'Eglise Famille, et aussi, aux hommes et aux femmes de bonne volonté comme un message de paix et d'espérance. Alors que le peuple, en colère, réclamait le départ du président Blaise COMPAORE. Effectivement, depuis plusieurs années, le ras-le-bol montait dans la population contre l'accaparement du pouvoir par le clan Compaoré. La conférence épiscopale, en vertu de sa mission d'être au service de la réconciliation, de la justice et de la paix, appelle les fidèles, à travers cet écrit, et dans l'esprit des messages précédents, « *à plus de vigilance et de responsabilité en vue de préserver les acquis sociaux et politiques de notre peuple* » (P. 548). Une fois encore, les évêques ont appelé tous les acteurs de la scène politique à la prise en compte des aspirations du peuple afin de mettre le pays à l'abri des conséquences déplorables.

3.5. *L'engagement politique : expression suprême de la charité - Message des évêques à l'occasion des élections du 11 octobre 2015*

Le dernier élément du corpus est classé 47^e message des évêques à la page 553 de l'ouvrage. Il a été écrit, le 6 septembre 2015, aux lendemains des turbulences et des manifestations violentes qui ont conduit à l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014. Dans ce message de confiance et d'espérance, ces responsables religieux saluent et encouragent les victimes, tout en invitant toutes les entités à un examen de conscience et à la conversion. Ils présentent, enfin, l'engagement politique comme l'expression suprême de la charité : « *en effet, pour le chrétien, la politique est une expression noble et exigeante de son engagement au service des autres* » (corpus, message 5, P. 555). Ainsi invitaient-ils tous les citoyens à intégrer

personnellement les valeurs cardinales de pardon, d'intégrité, d'entente et de cohabitation pacifique. Le contenu des messages, est intense et pertinent, bien adapté à chaque situation particulière. Mais pour qu'ils soient accueillis par les différentes composantes de la nation à des moments aussi délicats, il faut la mise en œuvre d'un certain nombre de techniques argumentatives.

4. Les modalités argumentatives mises en œuvre dans les messages des évêques

Toute communication est motivée par le besoin d'être écouté et compris, et surtout par le besoin de persuader. Pour y arriver, le communicateur met en avant certaines dispositions qui favorisent l'écoute et la réception, assurant ainsi l'efficacité dans l'exercice langagier. Dans les messages des évêques, nous allons passer en revue quelques-unes de ces stratégies, à savoir, le cadre énonciatif renforcé par le dispositif persuasif mis en place par Aristote, et la mise en œuvre des actes de langage.

4.1. *Le cadre énonciatif*

Les messages des évêques pris comme objet d'étude sont avant tout des discours, puisque « *le langage est un instrument de communication et les locuteurs l'utilisent dans des actes de communication qui prennent la forme de discours.* » (Jacques MOESCHLER 2016 : 2). Plus précisément, c'est un discours religieux, du fait du statut des locuteurs et des valeurs auxquelles ils se réfèrent. Aussi, le dispositif énonciatif sera déterminé pour montrer la disposition des auditeurs à recevoir le message énoncé. Cela revient à étudier la situation d'énonciation en identifiant le « locuteur » dans sa relation à « l'interlocuteur », grâce aux indices de subjectivité.

4.1.1. *Les marques de subjectivité*

La production d'un énoncé implique impérativement la présence d'un énonciateur et d'un destinataire, et « *les pronoms personnels sont les plus évidents, les mieux connus, des déictiques.* » (KERBRAT-ORECCHIONI, 1980 : 40).

Les marques de subjectivité renseignent donc sur les circonstances de l'énonciation, sur l'interlocuteur, et surtout sur le locuteur. Il existe divers indices référant au cadre énonciatif, mais cet article va s'intéresser uniquement aux indices de personnes, pour mettre en évidence le statut du locuteur et son impact sur son auditoire.

4.1.1.1. *Les marques de l'interlocuteur*

Un seul pronom renvoie explicitement au public d'interlocuteurs : c'est le pronom pluriel de la deuxième personne, *vous* et les adjectifs possessifs *votre* et *vos* qui font référence aux différentes catégories sociales que constituent le public cible. Ces signes indiquent les

chrétiens, mais aussi tous les burkinabè identifiés comme « fidèles chrétiens de Dieu au Burkina Faso : évêques, prêtres, personnes consacrées, fidèles laïcs » ; « filles et filles de l'Eglise de Dieu au Burkina Faso » ; « frères et sœurs en Christ » ; « frères et sœurs en humanité » ; « hommes et femmes de bonne volonté ».

4.1.2. *Les marques du locuteur*

Habituellement, les pronoms et possessifs de la première personne sont les indices par lesquels le locuteur imprime sa présence dans son discours. Mais, dans les discours de notre corpus, la première personne du singulier est quasi-absent. Ils possèdent plutôt l'emploi régulier de la première personne du pluriel, le pronom personnel *nous* et les possessifs de la même personne. C'est un *nous* inclusif, qui renvoie tantôt au collège des évêques, tantôt à la chrétienté, tantôt aux burkinabè sans distinction, comme présenté dans les exemples suivants :

- (5) **Nous**, vos évêques et pasteurs avons pris acte de l'initiative du gouvernement d'organiser une journée de pardon (JNP), le 30 mars 2001...(corpus, message 1, p.375).
- (6) Instruits par **notre** Seigneur, le Christ, nous savons que le pardon est un acte hautement sacré...(idem)
- (7) **Nous** sommes d'autant plus motivés que la célébration des jubilés nous a engagés dans la démarche de purification de la mémoire, et que le carême nous invite à la conversion. (Idem, p. 376)

Dans ces fragments de discours, le *nous*, en exemple (5), renvoie exclusivement aux évêques, alors que, dans les autres exemples (6 et 7), il renvoie clairement à la famille des chrétiens.

En revanche, dans la phrase suivante : « dans quelques mois notre pays va vivre des consultations... » l'adjectif possessif « notre » fait référence à tous les burkinabè.

Dans ces différents emplois, les locuteurs montrent qu'ils sont impliqués dans la vie de la nation à tous les niveaux. Par ailleurs, la particularité de ces messages c'est qu'ils sont des textes collectifs, toujours signés par tous les évêques. Au regard des situations délicates qui les amènent à prendre la parole, cette technique est considérée comme une précaution pour inspirer davantage de confiance et de crédibilité, afin d'avoir l'assentiment des interlocuteurs. Outre le cadre énonciatif, le phénomène polyphonique manifesté par les intertextes s'avère être une autre technique argumentative.

4.1.3. *Intertextes et polyphonie énonciative*

La polyphonie énonciative se définit comme la pluralité des modes d'énonciation au sein d'un même récit, pouvant se superposer ou se mêler. C'est une situation où

les énoncés entrent systématiquement en résonance intertextuelle avec une somme de « déjà dit » à l'aide des mêmes mots ou à propos du même objet ; ils font écho et réagissent à d'autres paroles ou points de vue qu'ils intègrent.

D'autre part, les énoncés non seulement répondent et ce faisant répètent ou reproduisent certains éléments, mais ils anticipent aussi sur les interprétations, annoncent les réponses potentielles d'un destinataire, réel ou virtuel, auquel ils s'adressent.⁷

Ainsi, dans leurs messages, les évêques ne parlent pas de leur seule perception des réalités du pays, ils convoquent la Parole de Dieu, le Seigneur Jésus Christ, les Papes, en l'occurrence Benoît XVI et François, et la Doctrine Sociale de l'Eglise.

Toutes ces références représentent des instances énonciatrices. En substance, ils ont reçu leurs autorités par la voix de l'Eglise et la voix de Dieu. Une illustration est mise à nu dans les exemples suivants :

- (8) Notre désir est de vous aider à repérer des pistes de réflexion, des critères de jugement et des directives d'action, à la lumière de la Parole de Dieu et de la Doctrine Sociale de l'Eglise. (corpus, message 2, P. 380)
- (9) A ce tournant important de l'histoire politique et sociale de notre pays, nous nous souvenons de cet appel que le pape Benoît XVI lançait à tous les responsables politiques et économiques des pays africains et du reste du monde : « Ne privez pas vos peuples de l'espérance ! Ne les amputez pas de leur avenir en mutilant leur présent ! Ayez une approche éthique courageuse de vos responsabilités et, si vous êtes croyants, priez Dieu de vous donner la sagesse ! »⁸ (corpus, message 4, p. 448).

Ce choix énonciatif cache bien une intention communicative. Par ce choix énonciatif, le locuteur cherche à donner force à sa position. En d'autres termes, une « *polyphonie argumentative* » pour reprendre l'expression de Malin ROITMAN (2006). Les références de l'intertextualité montrent que les évêques, constitués en instance énonciatrice, n'assument pas entièrement la paternité de leur discours. Ils enseignent au nom d'une autorité divine qui les a investis et d'une autorité ecclésiastique qu'ils représentent. Toutefois, ils recourent uniquement aux intertextes d'obédience religieuse, et ne font pas une ouverture vers les autres valeurs, telles que les valeurs traditionnelles ou politiques. Dans tous les cas, la posture énonciative favorise la réception de leurs messages, sans pour autant les dispenser de la nécessité de développer des stratégies argumentatives à même d'arracher l'adhésion de l'auditoire, d'où l'exploitation du dispositif persuasif constitué par la triade aristotélicienne, à savoir l'*ethos*, le *pathos* et le *logos*.

4.2. *L'exploitation du dispositif persuasif aristotélicien*

⁷ Laurent Perrin, *La notion de polyphonie en linguistique et dans le champ des sciences du langage*, disponible sur <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/4445>, consulté le 27 décembre 2023.

⁸ Discours du Pape Benoît XVI au corps diplomatique à Cotonou : « Aie confiance, Afrique, et lève-toi ! » le 19 novembre 2011, disponible sur <https://fr.zenit.org/2011/11/19/discours-de-benoit-xvi-au-palais-presidentiel-de-cotonou/>, consulté le 27 décembre 2023.

Il s'agit de la mise en œuvre de la triade logos, ethos et pathos, que Aristote a définie comme les éléments fondamentaux de l'argumentation.

4.2.1. L'argumentation par le logos

Le *logos* est considéré comme le pilier qui soutient les deux autres éléments de la triade du dispositif persuasif que sont *l'ethos* et le *pathos*. Il correspond au message dans le schéma communicatif de JAKOBSON (1963) décrivant les différentes fonctions du langage. L'argumentation par le logos laisse apparaître l'organisation des discours, leurs schémas argumentatifs en d'autres termes, concrètement, la thèse soutenue et les arguments utilisés pour l'étayer. Si nous prenons les messages des évêques dans leur ensemble, ou du moins le corpus des cinq (5) messages retenus, la thèse défendue, c'est la nécessité de cultiver la paix en vue d'un développement harmonieux de la nation. Les arguments sont des démonstrations que les actes de vandalisme, le manque de pardon et de réconciliation et l'individualisme ne mènent pas une nation à son développement. Les mots choisis pour dire ces réalités, la vérité et la franchise dans les propos, les différentes articulations assurant la cohérence entre les idées, tout cela participe à construire un raisonnement cohérent et convainquant.

Dans la présentation des différents textes du corpus, nous avons pu remarquer la pertinence des thématiques par rapport aux préoccupations du moment. Par exemple, pour l'organisation de la JNP, les évêques ne trouvent pas d'inconvénients ; seulement ils s'assurent que les populations comprennent les enjeux de l'acte. C'est pourquoi, ils relaient l'information, l'expliquent en détail, montrent les contours de la question et appellent à un engagement consciencieux et responsable :

- (10) ...nous savons bien que la démarche préconisée est lourde de conséquences pour tous, préviennent-ils. C'est pourquoi nous voudrions, tout en acceptant de participer à cette démarche commune, préciser certaines conditions préalables du pardon, pour que la démarche ne soit ni vaine, ni vouée à l'échec (p. 376).

Cet extrait présente clairement le but de leur intervention et l'emploi de deux (2) locutions exprimant le but n'est pas anodin : « c'est pourquoi, pour que... ». Le but est ce que l'on veut atteindre ou éviter. L'explication qu'ils donnent est, d'une part, **pour que** leur message soit bien reçu et, d'autre part, **pour que** l'expérience de la JNP **ne soit pas** un échec. Le *logos*, c'est l'argumentation par le raisonnement, l'usage efficace de la *parole*. Or le clergé est au service de la **Parole** : l'agent pastoral doit enseigner pour éclairer les consciences. Ainsi, la pertinence des thèmes, la cohérence des discours, la véracité des faits auxquels le locuteur se réfère sont autant d'éléments qui inspirent confiance et crédibilité à l'interlocuteur, disposant ainsi le public à bien accueillir le message à lui adressé par l'épiscopat. Mais, cette

argumentation a besoin d'être renforcée par un dispositif énonciatif conséquent pour atteindre la persuasion, en l'occurrence, la mise en œuvre de *l'ethos* et du *pathos*.

4.2.2. *L'argumentation par l'ethos et le pathos*

4.2.2.1. . La mise en scène de l'ethos

L'ethos détermine l'autorité qu'a le locuteur vis-à-vis de ses interlocuteurs. Tout locuteur devrait commencer son entreprise langagière par s'entraîner à s'adapter à ses allocutaires. Pour ce faire, AMOSSY (2016) conseille à celui qui est amené à prendre la parole ou à écrire pour exercer une influence sur son auditoire de commencer par imaginer leur vision des choses, à se faire une idée de la façon dont il est perçu par ces derniers. Cette image de soi que l'orateur révèle dans son discours est désignée comme son *ethos* dans la rhétorique antique. Elle est déterminante dans la réussite de l'exercice de persuasion. Le clergé met en scène deux états de *l'ethos*: un *ethos* préalable et un *ethos* discursif.

➤ **L'ethos préalable ou prédiscursif**

C'est l'image que l'auditoire peut se faire du locuteur avant sa prise de parole, ou l'autorité que lui confère sa position ou son statut, selon Amossy (2016 : 94). L'ethos prédiscursif dérive d'une connaissance préalable de la personne de l'orateur.

De l'avis de Amossy, cette image se conçoit sur la base du rôle que remplit l'orateur dans l'espace social : ses fonctions institutionnelles, son statut et son pouvoir. L'ethos préalable peut aussi s'élaborer sur la base de la représentation collective ou du stéréotype qui circule sur sa personne. Il précède la prise de parole et la conditionne partiellement.

Ainsi, l'évêque inspire confiance, car son ministère sacerdotal fait de lui un homme de vertu aux yeux de tous. C'est pourquoi, ils peuvent insister sur ce titre : « Nous, **vos évêques et pasteurs** » et, « en tant que pasteurs de vos âmes ». Au-delà de cette image, il est accueilli dans la foi comme un représentant de l'autorité divine. De ce fait, sa parole est digne de foi. Mais, ce statut ne les dispense pas de s'exercer à la persuasion pour donner plus de crédibilité d'où la primauté de *l'ethos* discursif dans cette approche argumentative. Certes, la probité de l'orateur contribue à produire la persuasion, même si c'est au caractère moral que le discours emprunte sa plus grande force de persuasion.

➤ **L'ethos discursif**

Il correspond à l'image projetée par l'orateur dans sa prise de parole. Ce caractère moral de l'orateur amène la persuasion, car la persuasion résulte de la force du discours. Selon la

rhétorique aristotélicienne, trois (3) aspects fondent l'argumentation par l'éthos : le bon sens (*phrónesis*), la vertu (*areté*) et la bienveillance (*eúnoia*) », car il s'agit pour l'orateur d'être digne de confiance. Il doit en plus des vertus morales avoir des qualités intellectuelles. De ce point de vue, c'est dans le discours qu'il convient de se construire cette image de soi, loin de ses attributs habituels. Roland Barthes (1994) précise que l'éthos consiste dans les "traits de caractère que l'orateur doit montrer à l'auditoire pour faire bonne impression. Dominique Maingueneau (2009) s'inscrit dans le même ordre d'idée, car pour lui, l'éthos est attaché à l'exercice de la parole, au rôle correspondant à son discours, et non à l'individu réel, indépendamment de sa prestation oratoire. C'est donc le sujet d'énonciation qui est en jeu, et l'exercice auquel se sont livrés les évêques à travers les messages. Considérons cet énoncé extrait de notre corpus :

(11) Chers frères croyants, responsables religieux nous-mêmes, nous voulons vous en appeler aux responsables religieux des autres communautés, pour les inviter à engager avec nous le combat contre la corruption. Il y va de la crédibilité de nos enseignements et de notre adhésion à Dieu (corpus, message 3, p.448).

Un tel discours a forcément une résonance particulière chez l'interlocuteur et donne du locuteur l'image d'un orateur responsable, correct, et crédible. La notion d'*ethos* est donc étroitement liée à celle de posture énonciative, car les deux (2) notions relèvent du domaine du caractère, des attitudes et des comportements susceptibles d'observation dans l'espace discursif et, plus largement, dans l'espace social.

4.2.2.2. Le recours au pathos

Le *pathos* accède aux émotions et aux croyances profondes du public pour attirer l'auditoire vers le sujet. Il fait appel aux sentiments, à l'émotion, conférant aux discours une tonalité pathétique.

Il constitue le catalyseur qui pousse à agir avec cette capacité à présenter la situation des personnes en détresse de sorte à émouvoir l'auditoire dans le but de le persuader. Le *pathos* est centré sur l'auditoire ; une argumentation basée sur le pathos s'appuie sur l'état émotionnel du public cible.

(12) Le souvenir de ceux qui ont perdu la vie, la santé ou des biens lors de cette insurrection doit nous interpeller et désormais stimuler nos engagements en les orientant vers le don de soi jusqu'au sacrifice pour le bien de tous (corpus, message 5, P. 554).

Cette exhortation a une tonalité pathétique. Elle laisse percevoir les sentiments de pitié et de compassion qu'éprouve l'orateur vis-à-vis des victimes de l'insurrection populaire. Dans cette même veine, elle vise à susciter les mêmes sentiments chez les destinataires du message pour

les amener à agir en faveur de ces derniers. Par le recours au *pathos*, le locuteur cherche à arracher une réponse émotive.

5. Les actes de langage comme mise en œuvre des stratégies argumentatives des évêques du Burkina Faso

La théorie des actes de langage développée par John Austin a constitué historiquement le creuset de la pragmatique linguistique. La thèse principale de ce philosophe du langage montre que le langage n'a pas pour seule fonction de décrire le monde, mais aussi de réaliser des actions. A la suite de Austin, les apports de Searle ont contribué au développement récent de la pragmatique linguistique. Ce dernier a approfondi et enrichi particulièrement la notion d'acte illocutoire. En effet, selon les philosophes de langage, trois (3) types d'actes se réalisent, presque concomitamment, dans toute activité langagière : l'acte locutoire, l'acte illocutoire et l'acte perlocutoire.

L'acte locutoire s'accomplit par le simple fait de dire quelque chose, indépendamment du sens que l'on communique :

L'acte locutoire consiste simultanément en l'acte de produire certains sons (acte phonétique), certains mots et suites grammaticales (acte phatique), et enfin, certaines expressions pourvus de sens et d'une référence (Jacques MOESCHLER, 1985 : 29).

Il est étroitement lié à l'acte illocutoire, l'acte traduisant la valeur du fait de dire. On accomplit un acte illocutoire en prononçant des paroles et avec elles de la signification à l'attention du destinataire. Ainsi, les locuteurs des différents discours prennent la parole pour *dire* quelque chose à la nation. Austin admet que toute énonciation d'une phrase grammaticale complète dans des conditions normales correspond à l'accomplissement d'un acte illocutoire. A la suite de Austin, John Searle (1982) accorde une place importante à la notion de but illocutoire qui comprend nécessairement une force illocutoire. Il définit le but illocutoire comme l'action que le locuteur entend effectuer lorsqu'il produit son énoncé. C'est son intention communicative.

5.1. *Du but illocutoire du message des évêques*

L'acte illocutoire traduit l'intention du locuteur de persuader son interlocuteur. Il traduit ce qu'il attend de ce dernier, son intention de le faire faire quelque chose. L'effet visé par l'acte illocutoire relève de la fonction performative de l'acte de langage au niveau conventionnel.

Selon Searle, la propriété principale de l'acte illocutoire est sa capacité à transformer les droits et obligations des interlocuteurs. Par rapport aux autres types d'actes intervenant dans la vie sociale, l'acte illocutoire est un acte très complexe. Il comporte à la fois des aspects intentionnels, conventionnels et institutionnels. L'aspect intentionnel est lié aux contraintes qu'il

impose sur son interprétation à travers la nécessité de reconnaître l'intention illocutoire du locuteur. Dans cet ordre d'idées, le but illocutoire du discours des évêques du Burkina est d'amener tous les citoyens à dépasser leurs intérêts personnels et à œuvrer ensemble pour construire la nation. Les différentes techniques argumentatives analysées sont ordonnées à cette intention communicative. Elles sont mises en œuvre pour attirer l'attention de l'auditoire et l'engager à la cause qu'ils défendent.

Par exemple, le recours aux intertextes et aux phénomènes polyphoniques est une stratégie que favorise la réception du discours. L'objectif d'une telle stratégie est de donner légitimité et crédibilité à ce que l'on dit, et motiver les auditeurs à agir au nom de leur foi et de leur appartenance à l'Eglise.

5.2. *Les effets perlocutoires du discours des évêques du Burkina*

Les actes perlocutoires relèvent des conséquences de ce que l'on a dit. Ce sont des actes consistant en la production de certains effets, visés ou non, sur l'auditoire. Il s'agit donc de l'obtention de certains effets par la parole (Austin, 1970 : 129). L'analyse des actes illocutoires des cinq textes, révèlent que ces écrits visent à réaliser des résultats concrets sur le terrain, en terme de changement comportemental et de culture de la paix. C'est pourquoi, concrètement, la contribution effective de ces messages à la construction de la paix relève des effets perlocutoires. Toutefois, cette analyse étant immanente et les discours écrits, nous n'avons pas d'avantage de moyens d'apprécier l'impact du discours sur les réactions des interlocuteurs. Néanmoins, les techniques de persuasion utilisées ont le pouvoir de mobiliser toutes les composantes de la société burkinabè vers une même aspiration, l'aspiration à la paix.

Les messages des évêques auront produit les effets perlocutoires dans la mesure où ils ont apporté un apaisement, et corrigé certaines procédures comme dans le cas de la JNP pour que les différentes parties puissent s'écouter et aller de l'avant. Dans ce sens, l'on peut admettre que le discours des évêques du Burkina Faso a un impact certain sur ses le comportement des autorités gouvernementale, politiques, et aussi sur le comportement des populations.

Conclusion

En définitive, nous avons employé les outils de l'analyse du discours, particulièrement l'énonciation l'argumentation, pour rendre compte de la substance des messages que les évêques du Burkina Faso ont régulièrement adressés à la nation dans diverses situations de turbulences. Ces situations de crises sont en grande partie provoquées par les responsables politiques, engendrant ainsi des manifestations plus ou moins violentes où le bien public et les

droits humains sont bafoués. Ces messages de confiance, d'espérance et de paix sont donc adressés à tous les burkinabè, incitant à considérer le bien suprême, la vie de la nation. Ces messages sont un écho de l'enseignement de l'Eglise, et s'inscrivent en droite ligne dans le discours social de l'Eglise (MAUGENEST Denis, 1985).

Les périodes de crises socio-politiques sont d'autant plus sensibles que pour entendre un message de paix, l'auditoire doit être persuadé. L'atteinte d'un tel objectif exige du locuteur qu'il soit crédible et incarne des valeurs sociales le démarquant des autres.

Les quelques techniques discursives identifiées ont servi à cet exercice de persuasion.

La finalité de l'entreprise langagière pour les évêques, c'est atteindre la réalisation de la société humaine, et par ricochet, la réalisation transcendantale de l'Homme. La conférence épiscopale burkinabè accomplit sa mission de cette manière, car, selon le Concile Vatican II, l'évêque est le témoin du Christ devant tous les hommes, le père de la famille chrétienne, et enfin, le défenseur de la cité terrestre. Il a droit de parler en tant qu'expert en humanité grâce à l'expérience historique de l'Eglise toute entière et à l'éclairage de l'évangile sur la vocation de l'homme dans le plan de Dieu. Il se fait la voix de ceux qui aspirent à la justice, à la dignité de vivre, à la liberté, au bien-être et au progrès. Face aux intérêts particuliers, à l'emprise grandissante de l'argent, aux luttes fratricides, aux passions aveuglantes, à la volonté de domination, l'évêque doit pouvoir rappeler les exigences du respect de la personne humaine.

Par ailleurs, cette analyse a permis de montrer la perspicacité des outils de l'analyse du discours dans le traitement des phénomènes sociaux et anthropologiques : la pragmatique énonciative et argumentative permet de mettre en exergue la force persuasive du discours et son impact sur le public cible.

Référence bibliographique

- AMOSSY Ruth, 2000, L'argumentation dans le discours : discours politique, littérature d'idées, fiction, Paris, Nathan.
- ARISTOTE, 1960, Rhétorique II, texte établi et traduit par M. Dufour, Paris, Les Belles Lettres, Armand Colin.
- AUSTIN John Langshaw, 1970, Quand dire c'est faire, Paris, Seuil.
- Conférence épiscopale Burkina/Niger, 2017, Écoute ô mon peuple I : Messages des Évêques du Burkina Faso 1959 – 2015, Ouagadougou, Imprimerie Les Presses africaines.
- Conférence épiscopale Burkina/Niger, 2017, Écoute ô mon peuple II : Messages des Évêques du Burkina Faso 1966 – 2015, Ouagadougou, Imprimerie Les Presses africaines.
- DUBOIS Jean, 2009, Le LEXIS. Le dictionnaire érudit de la langue française, Paris, Larousse.
- DUCROT Oswald, 1984, Le dire et le dit, Paris, Minuit.
- JAKOBSON Roman, 1963, Essais de linguistique générale, Paris, Minuit.

- Jean Paul II, 1980, L'appel en faveur du Sahel : homélie du 10 mai à Ouagadougou⁹
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2001a, Les actes de langage dans le discours, Paris, Nathan-Université, Coll. « Fac ».
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine 2002, L'énonciation – De la subjectivité dans le langage, 4e édition, Paris, Armand Colin.
- MAINGUENEAU Dominique, 1991, L'Analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive, Paris, Hachette.
- MAINGUENEAU Dominique, 2009, Les termes clés de l'analyse du discours, Paris, Seuil.
- MAUGENEST Denis, 1985, Le discours social de l'Eglise catholique de Léon XIII à Jean Paul II, Paris, Editions du Centurion.
- MOESCHLER Jacques et REBOUL Anne, 1994, Dictionnaire encyclopédique de pragmatique, Paris, Seuil.
- MOESCHLER Jacques et REBOUL Anne, 1998, Pragmatique du discours, Paris,
- MOESCHLER Jacques, 1985, Argumentation et conversation, Paris, Hatier Crédif.
- PERELMAN Chaïm & OLBRECHTS-TYTECA Lucie, 2009, Traité de l'argumentation : la nouvelle rhétorique, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles
- PERELMAN Chaïm, 1977, L'empire rhétorique : rhétorique et argumentation, Paris, Vrin.

Documents en ligne

- BARTHES Roland, 1970, « L'ancienne rhétorique », Communications – Recherches rhétoriques n°16, p172-223 disponible sur www.persee.fr, consulté le 11 novembre 2021.
- Benoît XVI, 2009, « Caritas in veritate » : Lettre encyclique sur le développement humain intégral dans la charité et dans la vérité, disponible sur <https://catholique.bf/magistere/benoit-xvi/126-caritas-in-veritate>, consulté le 16 décembre 2023.
- DUCLERC Eugène et GARNIER-PAGES Etienne, 1848, Dictionnaire politique : encyclopédie du langage et de la science politiques, Paris, Pagnerre, 3e éd. (OCLC 848965554, lire en ligne [archive]).
- Pape Paul VI, 1965, Constitution pastorale sur l'Eglise dans le monde de ce temps Gaudium et Spes disponible sur https://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_const_19651207_gaudium-et-spes_fr.html, consulté le 16 décembre 2023.
- Paul VI, 1967, Lettre encyclique « Populorum Progressio » sur le développement des peuples, disponible sur https://www.vatican.va/content/paul-vi/fr/encyclicals/documents/hf_p-vi_enc_26031967_populorum.html, consulté le 16 décembre 2023.

⁹ Le Pape Jean Paul II lors de sa première visite en Afrique, après avoir vu personnellement la grande tragédie dont étaient victimes les populations fortement éprouvées par la sécheresse et la désertification, prononça un discours le 10 mai 1980 à Ouagadougou, initiant par le même fait la Fondation Jean Paul II pour le Sahel. Texte disponible sur https://www.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/homilies/1980/documents/hf_jp-ii_hom_19800510_ouagadougou-africa.html, consulté le 16 décembre 2023.